

Approche bio-psycho-sensorielle de l'obésité du surpoids et des troubles du comportement alimentaire associés Session 1 2025

Comment accompagner les personnes en difficulté avec leur poids et/ ou leur comportement alimentaire ? Quels sont les mécanismes physiologiques qui interviennent et sous-tendent la régulation du comportement alimentaire ? Comment aider les personnes en situation de surpoids ou d'obésité à vivre une vie pleine de sens ?

Depuis plus de 20 ans, le Groupe de Réflexion sur l'Obésité et le Surpoids accompagne des patients dans leur parcours de soin mais forme également des professionnels de santé à cet accompagnement spécifique.

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre les processus de régulation et de dérégulation du comportement alimentaire
- Intégrer l'alimentation intuitive à sa pratique professionnelle
- Accompagner les patients à réguler sur leur comportement alimentaire
- Utiliser des outils et des techniques thérapeutiques pour une relation apaisée avec l'alimentation et le corps
- Ajuster leur posture et travailler l'alliance thérapeutique

Prérequis

Peuvent s'inscrire à la formation du GROS les professionnels de santé suivants : médecins généralistes et spécialistes, psychologues, psychothérapeutes, diététiciens, infirmiers, sage-femmes et psychomotriciens.

La sélection des participants à la formation du GROS se fait sur dossier.
Pour vous inscrire, vous devez :

- Avoir envoyé un dossier de préinscription (Bulletin de préinscription rempli, CV à jour, lettre de motivation et copie du (des) diplôme(s) avant le **29 septembre 2024**
- Avoir reçu un mail validant l'inscription à la formation (**résultat envoyé fin octobre**)
- Être membre du G.R.O.S. l'année de la formation

Modalités d'accès :

Télécharger et remplir le bulletin de pré-inscription sur notre site « www.gros.org » dans la rubrique « se former » <https://www.gros.org/formation-de-base-du-gros-sessions-2025>

Le Groupe de Réflexion **sur l'Obésité et le Surpoids**

Adressez le bulletin de préinscription complété avec un CV, une lettre de motivation (indiquant pourquoi vous souhaitez faire cette formation) et une copie de votre diplôme professionnel par mail à l'adresse suivante : associationgros@gmail.com avant le **29 septembre 2024**. La réponse aux candidatures sera apportée par mail au plus tard le **25 octobre 2024**.

Si votre demande est retenue, vous recevrez un mail de notre secrétariat listant les documents à nous envoyer : votre convention de formation, le règlement de la formation, votre bulletin d'adhésion et la cotisation 2025 et la charte du GROS signée.

Ces documents seront à envoyer pour **le 1er janvier 2025** au plus tard par mail.

La formation débute en janvier 2025 et se termine en novembre 2025 (modules en présentiels jusqu'en mai 2025 puis organisation de supervisions en visio et examen final en décembre 2025)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre responsable administrative (Mme Alexia ROUSSEAU) au **06 43 84 16 30** (les lundi, mardi, jeudi de 09h30 à 17h30 et le mercredi de 09h30 à 15h30)

Tarifs :

Le montant de notre cotisation annuelle (année civile) est de 70 €. Dans le cas d'une inscription en formation continue, l'adhésion à notre association reste personnelle et ne peut donc pas être réglée par votre employeur.

Le tarif de la formation est de :

- 2 150 € pour une inscription à titre individuel
- 3 900 € pour une inscription en formation professionnelle continue

Votre dossier d'inscription complet (convention, procédure d'abandon, CGV, règlement intérieur, bulletin d'adhésion et charte du GROS) devra nous être parvenu au plus tard le **1er janvier 2025** pour que nous puissions considérer votre inscription comme définitive. Dans le cas contraire, nous proposerions votre place à une personne de la liste d'attente.

Un acompte de 30% du prix total de la formation vous sera demandé afin de confirmer votre inscription. Le solde sera à verser dès le début de la formation, avec la possibilité de le payer en 1, 2 ou 3 fois.

Tous les règlements se feront par virement bancaire.

Annulation et remboursement :

Pour être considéré comme validé, votre dossier complet et signé (convention, procédure d'abandon, CGV, règlement intérieur, bulletin d'adhésion et charte du GROS) devra nous parvenir au plus tard **le 1er janvier 2025**.

Un acompte de 30% du prix total de la formation vous sera demandé afin de confirmer votre inscription. Le solde sera à verser dès le début de la formation, avec la possibilité de le payer en 1, 2 ou 3 fois.

Un remboursement peut être effectué entre 2 novembre 2024 et le 10 janvier 2025 en cas d'un motif valable et justifié.

Aucun remboursement ne sera effectué après le début de la formation.

Le Groupe de Réflexion **sur l'Obésité et le Surpoids**

37 rue des Mathurins 75008 Paris – www.gros.org

Secrétariat : Alexia Rousseau - 06 43 84 16 30 – associationgros@gmail.com

SIRET : 419 415237 00025 - Code d'activité : 913 - N° TVA intracommunautaire : FR38419415237

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 45984 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France.

V2.0 du 19 juin 2024

Durée, dates et lieux :

15 journées (105h) de cours en **présentiel** et 8h de supervisions en **visio-conférence** soit une durée totale de 113h

Lieu pour le présentiel: Le 253, 253 rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris

Le programme détaillé est disponible et téléchargeable sur le site www.gros.org dans la rubrique « se former » <https://www.gros.org/formation-de-base-du-gros-sessions-2025>

Méthodes mobilisées :

Méthodes pédagogiques variées : Participative, interrogative, affirmative

Apports théoriques, mises en situation, exercices pratiques en intersessions, travail de groupe, jeu de rôle, vidéos, réflexions, analyse de cas, etc.

Prérequis : **avant de débuter la formation, il vous sera demandé de :**

- Lire le livre de Jean Philippe Zermati « Osez manger, libérez-vous du contrôle » aux éditions Odile Jacob
- Avoir réalisé une première expérience sur le comportement alimentaire appelée : Carnet d'observation 2.0 (qui vous sera transmise)

Cette liste pourra être complétée par d'autres documents (courts) à lire ou visualiser (vidéos) et vous seront communiqués si votre dossier est validé.

Modalités d'évaluation :

En début de formation : Test de positionnement (QCM) obligatoire avant l'entrée dans la formation à réaliser au plus tard **le 08 janvier 2025**. Ce test de positionnement portera sur les notions abordées dans le livre du Dr Zermati.

En fin de formation : un examen oral en présentiel aura lieu **le 2 décembre 2025 (*) à Le 253, Paris** permettant d'évaluer les connaissances et compétences acquises tout au long de la formation. (* date de soutenance à reconfirmer en début de formation)

Une note supérieure à 10/20 valide l'examen et donne accès au titre de praticien du GROS et à l'inscription dans l'annuaire des praticiens (sous réserve d'être à jour de sa cotisation). Un certificat de réalisation d'action de formation est alors remis au stagiaire.

Pour accéder à l'examen, il faudra avoir été **présent à toutes les sessions de formation** (présentiel et visio)

Afin d'évaluer votre progression au cours de la formation, une évaluation globale vous sera également demandée à l'entrée et à la sortie de la formation.

Accessibilité

Accessibilité des locaux et prestations adaptées aux personnes en situation de handicap
Si vous avez des besoins spécifiques, vous pouvez en faire part lors de votre inscription à notre référent handicap Alexia Rousseau (associationgros@gmail.com ou 06 43 84 16 30)

Le Groupe de Réflexion **sur l'Obésité et le Surpoids**

37 rue des Mathurins 75008 Paris – www.gros.org

Secrétariat : Alexia Rousseau - 06 43 84 16 30 – associationgros@gmail.com

SIRET : 419 415237 00025 - Code d'activité : 913 -N° TVA intracommunautaire : FR38419415237

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 45984 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France.

V2.0 du 19 juin 2024

Contact

Pour toute question Alexia Rousseau (associationgros@gmail.com ou 06 43 84 16 30)

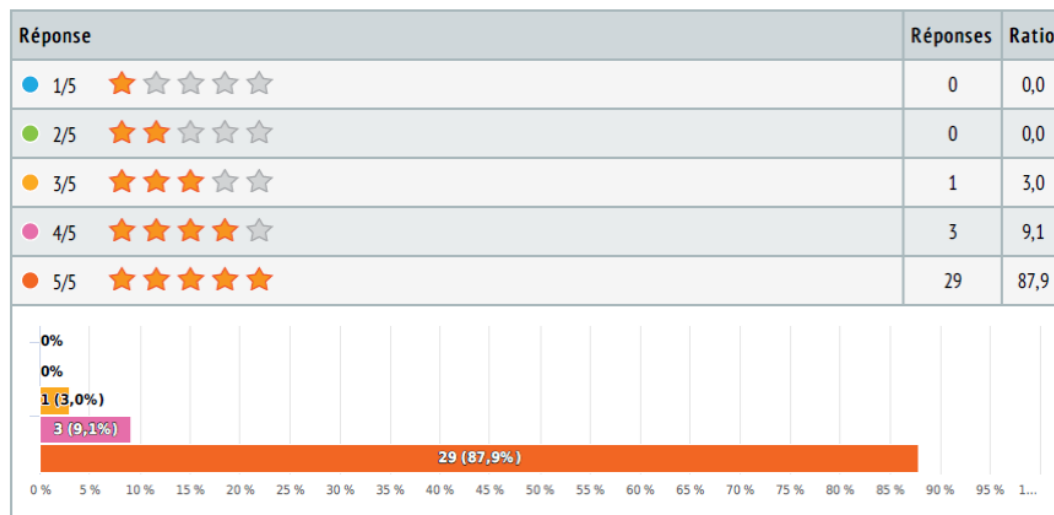
Répartition et satisfaction

REPARTITION DES PROFESSIONS DES 40 STAGIAIRES DE LA FORMATION 2023

- 15% de médecins
- 5% de psychologues
- 5% d'infirmières
- 75% de diététiciens-nutritionnistes

SATISFACTION MOYENNE DES SESSIONS DE LA FORMATION 2023

Nombre d'étoiles 4,8/ 5



RESULTATS DE L'EXAMEN DE LA FORMATION 2023

37 reçus sur 40